

RCS : BOULOGNE SUR MER

Code greffe : 6202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOULOGNE SUR MER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 50125

Numéro SIREN : 352 271 746

Nom ou dénomination : EUROMOTO

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2020 sous le numéro de dépôt 495

Désignation de l'entreprise : SAS EUROMOTO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 25 rue de Gutenberg		62100 CALAIS						
Durée de l'exercice précédent : 12		Néant ☐						
Numéro SIRET * 3 5 2 2 7 1 7 4 6 0 0 0 3 9								
		Exercice N, clos le, 31122018						
		N-1 31122017						
		Net 3						
		Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CO				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC	762	762		
		Fonds commercial (1)	AI	AI	3 500	3 500		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	3 601	3 601		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	51 792	4 731		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	225 703	58 882		
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV				
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE	90	90		
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	7 876	7 028		
TOTAL (II)		BJ	BK	356 938	281 858	75 080	72 189	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	1 315 491	29 290	1 286 202	1 239 256
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	322 448	778	321 670	369 710
		Autres créances (3)	BZ	CA	53 809		53 809	44 194
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
		CF	CG	1 200		1 200	7 439	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	6 800		6 800	8 355	
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	1 699 748	30 068	1 669 681	1 668 955
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	2 056 686	311 926	1 744 760	1 741 144
Renvois : (1) Dont droit au bail.		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes.		(3) Part à plus d'un an		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise SAS EUROMOTO		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 27 228)	DA	27 228	27 228
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	86 240	86 240
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	3 900	3 900
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	111 030	111 030
	Report à nouveau	DH	(209 371)	(187 479)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	13 750	(21 892)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TO TAL (I)	DL	32 777	19 027
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TO TAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	227 026	306 301
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	867 139	592 139
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	30	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	540 329	705 968
	Dettes fiscales et sociales	DY	73 968	111 092
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	3 491	6 617
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TO TAL (IV)	EC	1 711 983	1 722 117
	Ecarts de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	1 744 760	1 741 144
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 711 953	1 697 159
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	161 770	183 487	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS EUROMOTO								Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	4 776 485	FB		FC	4 776 485	4 528 106	
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens*} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF			
		FG	119 214	FH		FI	119 214	220 955	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	4 895 699	FK		FL	4 895 699	4 749 061	
	Production stockée *					FM			
	Production immobilisée *					FN	19 972		
	Subventions d'exploitation					FO		62 500	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	26 506	19 297	
	Autres produits (1) (11)					FQ	9 288	1 907	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	4 951 466	4 832 765
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	4 213 172	4 052 456	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(46 945)	(22 853)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	296 069	325 662	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	47 044	49 198	
	Salaires et traitements *					FY	357 341	373 294	
	Charges sociales (10)					FZ	105 181	106 562	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements *} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$					GA	22 697	31 382
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	778	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	3 516	977	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	4 998 852	4 916 678
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(47 386)	(83 913)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	333	901	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	333	901	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	4 995	5 900	
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	4 995	5 900	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(4 662)	(4 998)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(52 049)	(88 911)	

Désignation de l'entreprise SAS EUROMOTO				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	65 833	67 042	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	65 833	67 042	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	35	23	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	35	23	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	65 798	67 019	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 017 632	4 900 708	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	5 003 882	4 922 600	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	13 750	(21 892)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	{	produits de locations immobilières	HY			
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG				
	(3)	{	- Crédit-bail mobilier *	HP	4 458		
	- Crédit-bail immobilier		HQ				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	26 506	19 297	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	577	573	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Amendes et pénalités				35			
Produits de cession éléments d'actif						833	
Abandon de Créance						65 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N		
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 744 760** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 017 632** euros et un total **charges** de **5 003 882** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **13 750** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Malgré le faible niveau des capitaux propres, la continuité d'exploitation n'est pas remise en cause dans la mesure où les associés se sont engagés à mettre en compte courant toute somme utile à l'exploitation.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

*Installations techniques: 5 à 10 ans

*Matériel et outillage industriels: 5 à 10 ans

*Installations générales, agencements et aménagements divers: 10 ans

Règles et Méthodes Comptables

- *Matériel de transport: 4 à 5 ans
- *Matériel de bureau: 5 à 10 ans
- *Matériel informatique: 3 ans
- *Mobilier: 10 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Effectif

L'effectif moyen du personnel est de 15 personnes.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2018
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	7 864					7 864
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 864					7 864
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	52 794		3 729			56 523
	Instal., agencement, aménagement divers	161 844		19 972			181 816
	Matériel de transport	41 698				9 699	31 999
	Matériel de bureau, mobilier	69 732		1 039			70 770
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	326 067		24 740		9 699	341 108
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés	90					90
	Prêts et autres immobilisations financières	7 028		848			7 876
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 118		848			7 966
TOTAL		341 049		25 588		9 699	356 938

ANNEXE - Elément 3

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2018
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	4 364			4 364
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	4 364			4 364
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	47 081	4 711		51 792
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	116 324	13 796		130 120
	Matériel de transport	38 905	1 189	9 699	30 395
	Matériel de bureau, mobilier	62 187	3 000		65 187
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	264 497	22 697	9 699	277 495
TOTAL		268 860	22 697	9 699	281 858

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Dotations			Reprises			
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	29 290			29 290
	Sur comptes clients		778		778
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	29 290	778		30 068
TOTAL GENERAL		29 290	778		30 068
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			778		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

		31/12/2018	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	7 876		7 876
	Clients douteux ou litigieux	934	934	
	Autres créances clients	321 514	321 514	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	21 065	21 065	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 715	7 715	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	25 029	25 029	
	Charges constatées d'avances	6 800	6 800	
	TOTAL DES CREANCES	390 933	383 057	7 876
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2018	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	161 770	161 770		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	65 256	65 256		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	540 329	540 329		
	Personnel et comptes rattachés	25 974	25 974		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26 655	26 655		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	4 490	4 490		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	16 849	16 849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	867 139	867 139		
	Autres dettes	3 491	3 491		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 711 953	1 711 953		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		57 499			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		3 750			

Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	60 852	65 960	(5 109)	-7,75
Autres créances	25 029	11 861	13 169	111,0
TOTAL	85 881	77 821	8 060	10,36

Charges à payer (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 851	2 413	(562)	-23,29
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 740	16 009	3 731	23,31
Dettes fiscales et sociales	52 953	44 301	8 651	19,53
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	74 544	62 724	11 820	18,85

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2018	31/12/2017	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	6 800	8 355	(1 555) -18,61
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	6 800	8 355	(1 555) -18,61

Capital social

		31/12/2018	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		2 269,00	12,0000	27 228,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		2 269,00	12,0000	27 228,00

Annexe CICE

Le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi (CICE) est comptabilisé au rythme de l'engagement.

Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option de la comptabilisation en diminution des charges de personnel, par un crédit dans un sous compte 64.

La prise en compte du CICE impacte les états financiers par la matérialisation de l'élément suivant :

- Crédit d'impôt pour un montant de **21 065** euros

L'utilisation du CICE a été faite conformément à son objet d'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

Des actions ont été menées en matière d'investissement et de reconstitution du fonds de roulement.

ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

	31/12/2018	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Cautions Solidaire emprunt CIC			100 000
Emprunt Financo			26 312
Autres avals et cautions CIC			87 650
			213 962
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune consenti par Galaxy Motos en 2013 (200 000€) et en 2017 (65 000€) et par Thorand (65 000€)		330 000	
		330 000	
Total des engagements financiers (1)		330 000	213 962
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

EUROMOTO
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 227 220 €
Siège social : 25 rue Gutenberg
62100 CALAIS
352 271 746 RCS BOULOGNE-SUR-MER

Stamp: SOCIÉTÉ COMMERCIALE
Date: 29/06/2019
Signature

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf, et le vingt-neuf Juin, à dix heures trente, au siège social,

La Société « THORAND », Société par actions simplifiée au capital de 2 364 690 €, dont le siège social se situe 36 avenue du Maréchal Joffre - 62152 NEUFCHATEL-HARDELOT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BOULOGNE-SUR-MER sous le numéro 500 775 226, représentée par Monsieur Rodrigue DELATTRE, Président,

Associée unique de la Société « EUROMOTO »,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 et le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé ont été établis par Monsieur Rodrigue DELATTRE, Président non associé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;
- l'affectation des résultats de cet exercice ;
- la mention des conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce ;
- la délégation de pouvoirs en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 13 749,70 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 749,70 € au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

Convention unique

Par une convention en date du 31 Décembre 2018, la SAS THORAND a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Première convention

La Société loue depuis le 1^{er} Mars 2002 à la SCI BIKE IN des locaux à usage commerciaux sis à CALAIS (62100) - Zac Curie - 25 Rue Gutenberg, aux termes d'un bail commercial sous seings privés d'une durée de 9 années, et moyennant un loyer mensuel initial hors taxes de 3 800 € ; la taxe foncière est à la charge de la Société.

Loyer de l'exercice 2018 : 75 996 € H.T.

Montant de la taxe foncière : 11 207 €

Personne concernée :

- *Monsieur Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SCI BIKE IN.*

Deuxième convention

Avances de trésorerie consenties par la SAS THORAND à la SAS EUROMOTO et remboursement d'une partie de ces avances au cours de l'exercice :

Montant du compte courant au 31-12-2017 : 588 389 €

Montant du compte courant au 31-12-2018 : 863 389 €

Le compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Troisième convention

Par une convention en date du 22 Décembre 2017, la SARL GALAXY MOTOS a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SARL GALAXY MOTOS jusqu'à la transmission universelle du patrimoine de cette dernière à la SAS THORAND dont Monsieur Rodrigue DELATTRE est Président.*

En outre, à titre d'information, nous vous rappelons que les échanges de marchandises intervenant entre la SAS EUROMOTO et la SARL PLANET'RACING constituent des opérations commerciales courantes conclues à des conditions normales (ventes de marchandises, préparations et mises en service de motos).

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et le Président et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

EUROMOTO
Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 227 220 €
Siège social : 25 rue Gutenberg
62100 CALAIS
352 271 746 RCS BOULOGNE-SUR-MER



TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE

DU 29 JUIN 2019

PREMIERE DECISION

L'associée unique, connaissance prise du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2018, approuve les comptes annuels de cet exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 13 749,70 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

L'associée unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'associée unique donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 13 749,70 € au compte « Report à nouveau ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions conclues au cours de l'exercice écoulé

Convention unique

Par une convention en date du 31 Décembre 2018, la SAS THORAND a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Conventions conclues et autorisées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Première convention

La Société loue depuis le 1^{er} Mars 2002 à la SCI BIKE IN des locaux à usage commerciaux sis à CALAIS (62100) - Zac Curie - 25 Rue Gutenberg, aux termes d'un bail commercial sous seings privés d'une durée de 9 années, et moyennant un loyer mensuel initial hors taxes de 3 800 € ; la taxe foncière est à la charge de la Société.

Loyer de l'exercice 2018 : 75 996 € H.T.

Montant de la taxe foncière : 11 207 €

Personne concernée :

- *Monsieur Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SCI BIKE IN.*

Deuxième convention

Avances de trésorerie consenties par la SAS THORAND à la SAS EUROMOTO et remboursement d'une partie de ces avances au cours de l'exercice :

Montant du compte courant au 31-12-2017 : 588 389 €

Montant du compte courant au 31-12-2018 : 863 389 €

Le compte courant n'a pas été rémunéré au cours de l'exercice.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Président de la SAS THORAND.*

Troisième convention

Par une convention en date du 22 Décembre 2017, la SARL GALAXY MOTOS a abandonné une partie de la créance qu'elle détenait sur la SAS EUROMOTO, à savoir la somme de 65 000 €, sous réserve du retour à meilleure fortune de la SAS EUROMOTO.

Personne concernée :

- *Rodrigue DELATTRE : Président de la SAS EUROMOTO et Gérant de la SARL GALAXY MOTOS jusqu'à la transmission universelle du patrimoine de cette dernière à la SAS THORAND dont Monsieur Rodrigue DELATTRE est Président.*

En outre, à titre d'information, nous vous rappelons que les échanges de marchandises intervenant entre la SAS EUROMOTO et la SARL PLANET'RACING constituent des opérations commerciales courantes conclues à des conditions normales (ventes de marchandises, préparations et mises en service de motos).

QUATRIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité qu'il appartiendra.